

Sur ce, M. Gillis propose que l'on entende M. Gordon à l'égard de la motion avant de discuter plus avant la proposition visant la production de documents.

Après plus ample discussion et avec le consentement unanime du Comité, le président invite M. Gordon à faire une déclaration sur la production des pièces et documents demandés dans la proposition.

Sur ce, le président décide que la production des documents et pièces demandés est contraire aux principes établis et ne peut être autorisée.

M. Macdonnell en appelle de la décision du président et M. Mutch propose que le Comité s'ajourne jusqu'à 11 heures du matin, le mardi 24 mars 1953.

Le débat se poursuivant encore, le président décide que la motion d'ajournement ne peut être débattue et ladite motion, mise aux voix, est adoptée.

A 10 heures du soir, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau à 11 heures du matin, le mardi 24 mars 1953.

MARDI 24 mars 1953.

Le Comité sessionnel des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. Cleaver.

*Présents:* MM. Benidickson, Browne (*Saint-Jean-Ouest*), Carter, Cavers, Chevrier, Churchill, Dumas, Fulton, George, Gillis, Healy, Helme, James, Knight, Macdonald (*Edmonton-Est*), Macdonnell (*Greenwood*), McCulloch, McLure, Mutch et Pouliot.

*Aussi présents:* M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D., président et directeur général des chemins de fer Nationaux du Canada, accompagné de M. T. J. Gracey, contrôleur, et de M. S. F. Dingle, vice-président (Exploitation); et MM. F. P. Turville, J. D. Morison et T. D. G. Padley, experts comptables de la Société de comptabilité *George A. Touche & Company*.

Le Comité reprend l'étude du rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada.

Le président informe le Comité que la décision qu'il a prise à la réunion précédente quant à la production de certaines pièces n'est pas sujette à débat.

Sur ce, un vote enregistré étant demandé, la décision du président, mise aux voix, est maintenue:

*Ont voté pour:* MM. Benidickson, Carter, Cavers, Chevrier, Dumas, George, Gillis, Healy, Helme, James, Macdonald (*Edmonton-Est*), McCulloch, Mott, Mutch, Pouliot (15).

*Ont voté contre:* MM. Browne (*Saint-Jean-Ouest*), Churchill, Fulton, Knight, Macdonnell (*Greenwood*), McLure (6).

Le débat s'engage ensuite sur la motion de M. Macdonnell (*Greenwood*) portant que "M. Pitt et M. R. Sommerville, gérant général des hôtels, soient convoqués devant le Comité".

Parlant sur la motion, M. Macdonnell (*Greenwood*) informe le Comité qu'il a certaines lettres en sa possession et qu'il se propose d'en donner lecture pour les verser au compte rendu;

Comme le Règlement est invoqué afin de déterminer si lesdites lettres sont des pièces échangées entre services et, le cas échéant, vu la décision du